

**Type de réunion**

Réunion de lycée professionnel public

**N°15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

Le constat, les problématiques :

Des élèves jugés moins bons en quantité et en qualité

Le personnel Atos est très concerné par les problèmes de violences et d'incivilités. La décentralisation devrait si leur présence n'est plus permanente conduire à une implication réduite dans la vie de l'établissement. Leur autorité, très utile sur le terrain, se fera moins sentir.

Les professeurs font remarquer que les élèves ont changé et sont de moins en moins nombreux au sein des Lycées Professionnels. Les meilleurs sont orientés vers les lycées ou vers les CFA. Il s'en suit une perte de qualité indéniable. Les enseignants ne comprennent plus les aspirations ou les vœux des élèves.

Trop souvent, le Lycée Professionnel est vu comme un lieu où l'on envoie les adolescents en échec scolaire et non pas comme un lieu où on leur apprend un métier et où ils acquièrent des compétences. Les élèves des Lycées Professionnels sont souvent des élèves difficiles et possédant peu d'acquis en termes de connaissances. Très peu motivés, ils ne manifestent pas un grand intérêt pour les études et n'ont plus envie d'apprendre. Le L.P. est vécu comme un lieu où l'on envoie les élèves en échec scolaire et non comme le lieu où l'on apprend un métier. Les absences ou le manque d'assiduité dans les devoirs demandés reflètent parfaitement cet état d'esprit.

Parents démissionnaires pour plusieurs raisons

La démission de certains parents est incontestable. On ne naît pas violent, indisciplinés et irrespectueux, on le devient. Le rôle éducatif des parents doit intervenir dès le plus jeune âge de la vie scolaire de l'enfant. La violence et la révolte débutent dès la maternelle ou le primaire. A ce niveau, les mesures nécessaires sont-elles appliquées ?

La violence est un fait de société. Les parents eux-mêmes sont parfois violents. La société est laxiste par rapport à la violence et la justice souvent inefficace.

Les élèves qui réussissent sont ceux dont les parents s'impliquent à part entière dans la vie scolaire. Trop souvent les parents défendent leurs enfants injustement. Les enseignants ne doivent pas être les seuls éducateurs à intervenir pour l'avenir de l'enfant. Pourtant, lors des réunions parents-professeurs, force est de constater que les parents des élèves difficiles ou en échec scolaire ne sont pas présents. Les élèves ne se respectent même pas entre-eux. Les règles imposées il y a vingt ans ne sont plus valables aujourd'hui, en matière de "bonne conduite". Quel exemple suivent-ils ? Quel modèle leur propose-t-on ?

Le rôle des médias dans la construction de l'identité du jeune

Les médias ont une part importante de responsabilité dans la dérive du comportement de nos enfants : la télévision diffuse des émissions ou des films à caractère violent, les chansons incitent également à l'incivilité. Les jeunes suivent sans cesse des modes. Grands consommateurs, ils sont à tout moment sollicités par des appels à la violence. Mais où doit commencer la censure ? On responsabilise trop tôt les enfants, ils sont trop souvent livrés à eux mêmes, dans un milieu familial parfois en difficulté (chômage ou au contraire parents tenus à des horaires incompatibles avec l'éducation de l'enfant, violence conjugale....).

### Une certaine peur des professeurs à l'origine d'un manque de mobilisation

L'enfant grandit ainsi trop vite, trop tôt. Il se revendique en tant qu'enfant roi impossible à convertir en élève citoyen. L'élève ne semble pas connaître ses devoirs, il s'en tient à ses droits.

L'adolescent d'hier ne ressemble en rien à l'adolescent d'aujourd'hui. Cet adolescent peine à admettre la contradiction, et refuse toute interdiction imposée par l'adulte.

Si la violence grave reste rare, les incivilités peuvent vite empoisonner le quotidien. Face à celles-ci, certains professeurs ont peur de prendre leurs responsabilités en faisant les mises en garde nécessaires aux jeunes. Ils avouent avoir peur des représailles, ce qui entrave et compromet la pérennité de l'acte d'enseignement, donc d'éducation.

### Les rythmes scolaires

Un rythme scolaire trop soutenu et des journées trop longues pour les élèves difficiles sont dénoncés. L'école est aussi l'apprentissage de la vie. Travailler sept à huit heures par jour, tous les jeunes seront un jour amenés à le faire.

### La formation des différents personnels éducatifs

Le personnel de surveillance n'est pas assez nombreux et mal formé.

Des personnels Atos estiment ne pas avoir le même pouvoir de sanction qu'un enseignant et souvent des agents de service n'osent pas s'imposer face à l'élève en faute. Les assistants d'éducation ne connaissent pas vraiment le rôle qu'ils doivent jouer faute de formation.

### Sanctions trop tardives et inadaptées

Les démarches administratives et la voie hiérarchique imposent un trop grand laps de temps entre l'acte commis et la sanction. Des enseignants ont l'impression que les sanctions ne sont pas assez rapidement mises en œuvre, qu'ils ne sont pas crus sur parole par la hiérarchie qui peut donner raison à l'élève. Les dérapages sont à l'école et ailleurs.

La répression et les sanctions sont du ressort de tous. Cela a été prouvé avec la violence routière. Certains faits graves sont parfois étouffés dans les établissements, alors que si ces incidents avaient eu lieu à l'extérieur l'élève aurait été sanctionné par la justice.

L'école semble être un lieu où règne l'impunité. Les sanctions prises ne sont pas adaptées. L'avis général est contre les exclusions temporaires : le mauvais élève n'attend que ça ! Les conseils de discipline semblent inutiles ou pas assez sévères.

Les élèves majeurs sont également un problème. Ils contrôlent leurs absences et les parents ne peuvent plus exercer leur autorité de façon correcte. Il est affirmé que très souvent l'élève puni ne se présente pas aux retenues et ne rend pas le travail demandé.

Les propositions (pistes de réflexion):

### Responsabiliser d'avantage l'élève et réhabiliter l'autorité des parents

Il faudrait pouvoir impliquer les parents démissionnaires par le biais d'entretiens réguliers ou de réunions. Une réconciliation s'impose. Il faut les amener à prendre conscience de la responsabilité et de l'implication qu'ils ont dans l'avenir de leurs enfants.

La règle du "prélèvement" des jours d'absentéisme sur les bourses scolaires doit être appliquée ou il faudrait systématiquement avoir recours à la procédure de suppression temporaire des allocations familiales prévue par la loi.

La mise en place d'une relation tripartite entre l'élève, les parents et l'école est nécessaire pour gérer les cas difficiles : la formation de groupes de travail entre les équipes éducatives et pédagogiques est à envisager. Il faut trouver le discours qui touchera l'enfant "cassé" dès le primaire et qui est le plus difficile à "redresser". Il doit y avoir des lieux d'écoute entre la communauté éducative et les personnes assumant un rôle social.

Il ne faut pas séparer l'analyse d'une situation à l'école et la situation globale dans laquelle l'enfant évolue. Il faudrait favoriser le rapprochement de l'enseignant et de l'élève au sein de petits groupes : le dialogue résout la majorité des problèmes.

Il est nécessaire de faire comprendre aux adolescents qu'il n'ont pas les mêmes devoirs et droits de l'adulte en leur signifiant que tout ne peut pas se négocier.

On pourrait responsabiliser le jeune en l'impliquant plus dans une vie associative. On pourrait instaurer "une note de bonne ou mauvaise conduite" délivrée par la Vie scolaire, et récompenser l'élève qui afficherait sur son bulletin une bonne note de comportement citoyen. On ne punit certes pas assez les élèves difficiles mais on ne récompense pas non plus les élèves attentifs à leurs attitudes.

#### Régler collégalement les problèmes, mettre l'accent sur les formations et développer le partenariat

L'idée d'un professeur "médiateur" est avancée : il pourrait être consulté par ses collègues ou par les élèves afin de traiter les problèmes avec les CPE . Ce médiateur pourrait, avec le chef d'établissement, organiser une réunion "pluri-catégorielle" pour parler des problèmes de chacun.

La formation du personnel est mise en avant. Il serait bon de convier à cette assemblée des partenaires, afin de favoriser et de généraliser les relations entre école, police, justice, services sociaux. Une formation doit être assurée afin de pouvoir faire face à des situations difficiles. Tout le personnel doit y avoir accès: les surveillants, les jeunes professeurs et tout le personnel Atos. Ainsi formé, chaque adulte pourrait ou surtout oserait s'imposer face à l'élève indiscipliné ou violent.

Il est proposé de revoir les emplois du temps et de les voir plus cohérents : tel que le système allemand par exemple; des cours sont dispensés le matin et l'après midi est consacré à des activités sportives ou culturelles.

#### Réhabiliter le respect et la courtoisie, instaurer des sanctions adaptées et réellement efficaces

Il y a des moyens faciles à obtenir : rétablir les règles de morale et de courtoisie. Cela instituerait une certaine prévention au sein de chaque établissement.

Une remise en question de l'attitude des adultes face à l'élève est également nécessaire. Le respect doit être réciproque et savoir être gagné.

Les sanctions doivent être plus appropriées et véritablement appliquées. Si une exclusion temporaire est préconisée, il faut que l'élève soit présent dans l'établissement, qu'il fasse les devoirs demandés ou effectue du travail d'intérêt général.

Quand un problème relevant du délit est signalé faut-il absolument aller jusqu'au bout et saisir la justice ?

#### Recensement plus efficace et généralisé de toutes les incivilités

Le site SIGNA où sont signalés tous les événements relevant du délit dans les établissements publics devrait également être ouvert pour tous les autres cas, même si ceux-ci s'avèrent moins importants. On pourrait peut être ainsi éviter les cas extrêmes.

#### L'espoir du dispositif relais

Les enseignants se montrent très intéressés par les "classes-relais" mises en place au sein des collèges et désirent que ce système soit reproduit en lycée professionnel. Si un tiers des élèves de collège peut être réintégré dans un système scolaire dit normal, pourquoi pas tenter l'expérience aussi au lycée.

#### Recruter plus de personnel de surveillance et opter pour une séparation systématique et physique des publics des classes de collèges et lycées

Il est nécessaire de doter les établissements d'un effectif personnel de surveillance plus important. Les établissements subissent des restructurations importantes ou des agrandissements de locaux sans pour autant avoir une augmentation de leur personnel.

L'architecture des écoles est extrêmement importante dans le sens où le personnel ne peut pas être partout à la fois. Il conviendrait d'avoir des établissements plus petits en surface et en nombre. Les cités scolaires regroupant des collèges et des lycées ne sont pas une bonne solution. Les élèves les plus vieux côtoient tous les jours des élèves de 6<sup>ème</sup>. Des tensions pourraient ainsi être évitées, ainsi que de mauvaises influences sur un public très jeune et très malléable.

Certains évoquent avec humour la mise en place d'un défouloir où personnels et élèves pourraient vider leur trop plein d'énergie, comme il est pratiqué au Japon au sein des entreprises.

---

## **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** Réhabiliter l'effort et le mérite.

**2** Revoir à la hausse les effectifs du personnel de surveillance.

**3** Mettre en place des équipes et un temps de travail consacré à faire le point sur la situation dans chaque établissement de façon très régulière.